



# Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Commune de Vair sur Loire

## **AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES**

DOSSIER APPROUVE

Le 07 juin 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2021

Application agréée E-legalite.com

21\_RP-044-200055820-20210607-DCM\_2021\_37



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
LOIRE-ATLANTIQUE

1339

Monsieur le Maire  
Mairie de Vair sur Loire  
4 rue de la Boule d'Or  
SAINT HERBLON  
44150 VAIR SUR LOIRE

**Dossier suivi par**  
**Stéphane LEURS**  
Chargé de mission  
02 53 46 63 23  
stephane.leurs@pl.chambagri.fr

Nantes, le 20 avril 2021

Objet : Modification simplifiée n° 1  
PLU de votre commune  
Réf. PC/STL/PP/421M21020

Chambre d'agriculture  
Pays de la Loire  
Territoire Pays d'Ancenis  
6 Place Hélène Boucher  
44150 ANCENIS SAINT GEREON  
Tél. +33 (0)2 53 46 60 01  
[www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)  
[www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr](http://www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr)  
[www.la-terre-mon-avenir.fr](http://www.la-terre-mon-avenir.fr)

Monsieur le Maire,

Vous nous avez adressé, le 8 mars 2021, le dossier relatif à l'affaire citée en objet. Nous vous en remercions.

Après examen du projet, **nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.**

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Par délégation du Président de la Chambre d'agriculture  
Paul CHARRIAU

**Siège social**  
**Chambre d'agriculture**  
**des Pays de la Loire**  
9 rue André-Brouard - CS 70510  
49105 ANGERS Cedex 02 - FRANCE  
Tél. +33 (0)2 41 18 60 00  
accueil@pl.chambagri.fr  
Siret 184 401 354 00057 / NAF 9411Z

REÇU EN PREFECTURE  
le 25/06/2021  
Application agréée E-legalite.com  
21\_RP-044-200055820-20210607-DCM\_2021\_37

1192

REÇU LE 12 AVR. 2021



Direction des territoires et de la ruralité  
Dossier suivi par Karine PEZERON  
Tél : 02 28 20 60 10  
[DTR@paysdelaloire.fr](mailto:DTR@paysdelaloire.fr)

**Monsieur Eric LUCAS**  
Maire de Vair sur Loire  
4 rue de la Boule d'or  
Saint Herblon  
44150 VAIR SUR LOIRE

DTR/NLBV/KP/KM/2021-03-2392

Nantes, le 30 mars 2021

Monsieur le Maire,

Par courrier du 8 mars 2021, vous avez bien voulu m'associer à la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Vair sur Loire et je vous en remercie.

Je vous précise en retour que la Région des Pays de la Loire n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Présidente du Conseil régional  
et par délégation  
La Directrice des territoires et de la ruralité

Nathalie LE BOULCH-VILLERS

1278

**Mairie de VAIR sur LOIRE**  
**Monsieur Eric LUCAS**  
4 rue de la Boule d'Or  
Saint-Herlon

44150 VAIR sur LOIRE

Nantes,  
Le 23 Mars 2021

Nos réf. : 202109

Objet : modification simplifiée n°1 du PLU

**Dossier suivi par David BATARD [d.batard@nantesstnazaire.cci.fr](mailto:d.batard@nantesstnazaire.cci.fr)**

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de m'avoir soumis pour avis la déclaration de modification simplifiée n°1 du PLU de votre commune.

Les modifications que vous proposez n'appellent pas de remarque de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Yann TRICHARD**  
Président



**SNCF IMMOBILIER**  
**DIRECTION IMMOBILIERE TERRITORIALE DE L'OUEST**  
15, Boulevard de Stalingrad - 44 000 NANTES



Nantes, le 23 MARS 2021

Monsieur le Maire  
Mairie  
4 Rue de la Boule d'Or – Saint Herblon  
44150 VAIR SUR LOIRE

*A l'attention de Madame LANDEBRIT*

N/Réf : 2103D0014PVD-SG-RMD

Affaire suivie par Rose-Marie DECLERCK  
[rose-marie.declerck@reseau.sncf.fr](mailto:rose-marie.declerck@reseau.sncf.fr)

Objet : Révision du PLU de Vair-sur-Loire

Monsieur le Maire,

Par courrier daté du 17 mars 2021, vous m'avez informé de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vair-sur-Loire et je vous en remercie.

Cette modification n'ayant pas d'impact sur les emprises ferroviaires, nous n'avons aucune remarque à formuler sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Responsable du Pôle Développement et Valorisation

  
Sylvain GOUTTENEGRE

Monsieur Eric LUCAS  
Maire de Vair-sur-Loire  
4 rue de la Boule d'Or  
SAINT HERBLON  
44150 VAIR-SUR-LOIRE

**Pôle Aménagement du Territoire**

Dossier suivi par Alexis LAROUR

☎ : 02.40.96.44.52 – Fax : 02.40.98.82.90

Nos réf. : AL/ED/21.AT.026

Objet : Modification simplifiée du PLU de Vair-sur-Loire

Monsieur le Maire,

*cher Eric*

Par courrier reçu le 11 mars 2021, vous m'informez d'une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Vair-sur-Loire.

Cette modification vise à supprimer les emplacements réservés n° 22 et 23 situés dans la zone d'activités de l'Erraud, pour permettre l'agrandissement de deux lots dans l'objectif de l'extension de deux entreprises.

J'émet un avis favorable sur cette procédure de modification simplifiée qui ne soulève aucune observation.

*Hauteine*  
→

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser, quand votre procédure sera finalisée, la délibération d'approbation et les pièces modifiées ainsi que le PLU modifié numérisé pour son intégration dans le SIG intercommunal.

Les services de la COMPA restent à votre disposition pour toute précision ou complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

*A. Larour*

Le Président,

*Maurice Perrion*  
Maurice PERRION